

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'APPRENTISSAGE

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

La ministre du travail, de l'emploi, de la
formation professionnelle et du dialogue social

La secrétaire d'État chargée de la formation
professionnelle et de l'apprentissage
A

Mesdames et Messieurs les Préfets de région

Mesdames et Messieurs les Recteurs
d'Académie

Directions régionales des entreprises, de la
concurrence, de la consommation, du travail et
de l'emploi (DIRECCTE)

**INSTRUCTION du 27 mai 2016 relative à la généralisation de l'ouverture à
l'apprentissage des titres professionnels du ministère chargé de l'emploi**

Catégorie : Directives des ministres adressées aux services chargés de leur application.

Résumé : La présente instruction vise à préciser les objectifs et modalités d'extension de l'ouverture des titres professionnels du ministère chargé de l'emploi à l'apprentissage, en particulier :

- les conditions spécifiques d'obtention des titres professionnels par la voie de l'apprentissage;
- les spécificités des titres professionnels et leur intégration dans le cadre de l'apprentissage
- les actions attendues des services de l'État pour déployer la démarche.

Mots-clés : apprentissage, certification professionnelle

Textes de référence : article L. 6211-1 du code du travail
articles R.338-1 à R.338-8 du code de l'éducation

Circulaires abrogées : circulaire interministérielle n°2007/17 du 15 mai 2007 relative aux modalités de mise en œuvre des expérimentations sur l'apprentissage dans le champ du ministère de l'emploi
Circulaires modifiées : <i>Aucune</i>
Annexes : - Public concerné - Liste des titres professionnels identifiés par les branches professionnelles comme pertinent pour un accès par l'apprentissage - Liste des titres professionnels déjà ouverts
Diffusion : Préfets de région, recteurs d'académie, DIRECCTE, DIECCTE, DAFPIC, DAET, , CSAIO, responsable du SAIA

Le plan de relance de l'apprentissage engagé en septembre en 2014 se traduit par des résultats encourageants, avec une progression de 4,8% des entrées en apprentissage depuis juin 2015. Pour conforter ce résultat et aller encore plus loin, le Président de la République a annoncé le 18 janvier 2016, dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi, l'ouverture de l'accès aux titres professionnels du ministère en charge de l'emploi par la voie de l'apprentissage.

Cette annonce s'inscrit aussi dans une dynamique renouvelée mettant en avant la complémentarité des voies de formation et le développement de la formation professionnelle initiale, ainsi qu'en témoignent la circulaire du 29 mars 2016 (http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100538) adressée aux recteurs et les engagements pris dans le cadre de la plate-forme commune signée par le Premier ministre et le président de l'Association des Régions de France le 30 mars 2016.

L'un des engagements pris par l'Etat dans ce cadre partenarial consiste à diversifier les formations et les parcours offerts aux jeunes par la voie de l'apprentissage, en complémentarité avec les diplômes existants, notamment les CAP, les baccalauréats professionnels et les BTS, accessibles par la voie scolaire ou par l'apprentissage. Un cadre réglementaire a été défini et présenté au conseil national de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle le 4 mai puis au conseil supérieur de l'éducation le 19 mai.

L'accès aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi par l'apprentissage existe déjà aujourd'hui, mais de façon très limitée sur le territoire (1 000 apprentis dans un cadre en expérimentation depuis 10 ans). Il s'agit maintenant de proposer plus largement cette offre de certification professionnelle.

Sans attendre la publication des textes, nous souhaitons que, dès ce mois de juin, les jeunes puissent bénéficier de formations sous statut d'apprenti, qui les amènent à l'obtention d'un titre professionnel, comme cela a été indiqué dans le courrier que nous avons adressé aux présidents de conseils régionaux le 31 mars 2016 et dont vous avez été destinataires en copie.

Cette mise en œuvre devra localement être articulée avec les actions conduites par les conseils régionaux de manière à valoriser cette mesure favorable au développement de l'apprentissage, notamment dans le dialogue avec les partenaires du monde économique, et à garantir une information claire et attractive qui puisse être relayée, par les services du ministère en charge de l'emploi et du ministère chargé de l'éducation nationale ainsi que par tous les acteurs de l'information et de l'orientation, à destination des jeunes et de leurs familles.

La présente note précise les actions attendues de votre part pour tenir cet objectif.

1) Les publics visés

L'accès aux titres professionnels par la voie de l'apprentissage s'inscrit en complémentarité de l'offre de certification professionnelle proposée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans ce contexte, cet accès vise deux types de publics jeunes :

- les jeunes éligibles au droit au retour en formation initiale au sens de l'article D.122-3-1 du code de l'éducation ;
- les jeunes ayant déjà acquis un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau V minimum et qui pourront poursuivre par un titre professionnel dans une logique de spécialisation ou de complément à un diplôme.

L'ensemble de ces jeunes pourront bénéficier d'un accès au titre professionnel, dans les mêmes conditions que pour les autres types de formation par apprentissage. L'information des jeunes et des familles doit être assurée notamment par les établissements scolaires, les acteurs du service public régional de l'orientation.

2) Préparer avec les Présidents des Conseils Régionaux la mise en œuvre de cette nouvelle possibilité de certification par la voie de l'apprentissage :

Nous vous invitons, sans délai et si cela n'a pas déjà été fait, à prendre l'attache du (de la) président(e) du Conseil Régional afin de discuter des modalités de mise en œuvre de la décision d'ouverture des titres professionnels du ministère chargé de l'emploi à la voie de l'apprentissage, au regard de sa compétence pour arrêter les cartes des formations professionnelles initiales et financer l'apprentissage. A ce titre, vous pourrez utilement :

- **Valoriser l'intérêt de cette décision pour l'insertion des jeunes :** elle doit être appréhendée par les familles et par les établissements de formation et d'enseignement, comme une opportunité d'élargir la palette des choix pour des jeunes ayant achevé la scolarité obligatoire. C'est aussi une occasion pour les branches professionnelles et les acteurs économiques et sociaux de s'interroger sur les certifications les plus à même, dans un territoire donné, de répondre aux attentes des employeurs qui acceptent de recruter un jeune apprenti ;
- **Rappeler l'importance de l'élaboration d'un diagnostic territorial** sur les besoins en veillant à la complémentarité de l'ouverture des titres par rapport à l'offre existante de formation initiale.

Pour sortir du cadre expérimental et limité qui existait jusqu'à présent, il a été demandé aux branches professionnelles de recenser leurs besoins de formation. Toutes n'ont pu, dans le délai imparti, conduire ce travail (comme les branches du transport et la logistique). **85 titres professionnels ont cependant déjà été identifiés à ce stade** (liste donnée à titre indicatif en annexe 1) et constituent des informations utiles à porter à la connaissance des régions.

Au-delà, vous pourrez proposer la préparation par l'apprentissage à d'autres titres professionnels répondant aux besoins en compétences identifiés par les pôles de compétitivité ou clusters présents sur vos territoires, les DIRECCTE et les DIECCTE ou encore par les campus des métiers et des qualifications.

Les recteurs pourront parallèlement étudier l'opportunité d'ouvrir des formations par apprentissage conduisant à des titres professionnels au sein des CFA de l'éducation nationale, conformément aux objectifs nationaux de développement du nombre des apprentis formés par les lycées.

- **Souligner la capacité d'action des conseils régionaux**

Avec la réforme financière initiée notamment dans le cadre de la loi du 5 mars 2014, en faveur du développement de l'apprentissage, 280 M€ de ressources supplémentaires ont été dégagés dès la première année, dont 95 M€ pour les régions. Pour 2016, du fait du dynamisme de la taxe d'apprentissage, les Régions devraient bénéficier d'au moins 100 M€ (soit +5 M€).

La conjugaison du développement des ressources et de la diminution forte en 2013 des entrées en apprentissage permet aux régions d'accompagner les organismes de formation qui souhaiteraient, en cohérence avec les cartes de formation, ouvrir des formations aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi.

Pour mémoire, au-delà des exécutifs régionaux, la décision d'ouvrir les titres du ministère à la voie de l'apprentissage doit être présentée dans le cadre des réunions des comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP).

3) Réunir les organismes de formation et faciliter les démarches d'obtention des agréments

Une réunion d'information des organismes de formation devra être organisée rapidement, avec les CFA, dont ceux relevant du ministère de l'éducation nationale, mais aussi les organismes de formation qui souhaiteraient proposer cette nouvelle offre de formation. Les DIRECCTE et les DIECCTE pourront expliciter auprès des acteurs de la formation les spécificités et la réglementation afférentes aux titres professionnels et rappeler ce qu'est le titre professionnel et quelles sont les démarches à accomplir pour obtenir un agrément afin d'organiser des sessions d'examen.

Un travail d'appui auprès des organismes de formation ayant décidé d'ouvrir leur offre à des titres professionnels devra être organisé. S'agissant des CFA, les services académiques de l'inspection de l'apprentissage pourront contribuer à l'examen des projets pédagogiques proposés, conformément à leur rôle de conseil prévu aux articles R. 6251-5 et R. 6251-8 (1°) du code du travail.

Nous souhaitons également **une instruction rapide des demandes d'agrément des organismes de formation qui souhaiteraient organiser des sessions d'examen pour le compte du ministère chargé de l'emploi¹**. Cette mission incombe aux DIRECCTE et aux DIECCTE ; les demandes doivent faire l'objet d'un traitement administratif prioritaire. A ce titre, il est rappelé que l'organisation des sessions d'examen doit permettre des entrées et des sorties d'apprentissage tout au long de l'année. Par conséquent, la date d'entrée en formation peut aller au-delà de la période légale d'entrée en apprentissage, ce qui implique de porter une attention particulière aux demandes de dérogation adressées aux recteurs.

4) Mener des actions de communication et d'information sur cette décision à l'occasion des salons et forum de printemps mais aussi tout au long de l'année

Une communication appropriée auprès des réseaux professionnels, des conseillers d'orientation, des établissements d'enseignement mais aussi des jeunes et de leurs familles constitue un facteur de réussite central.

Des actions de promotion conjointes, inter-réseaux, doivent être organisées, sur proposition des DIRECCTE et DIECCTE au sein du service public régional de l'orientation sous la coordination des Régions ou, à l'initiative des rectorats avec les acteurs de l'orientation scolaire. A cet effet, des outils de communication pourront utilement être réalisés en lien avec les régions pour mettre en avant des

¹ Arrêté du 19 janvier 2010 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation

opportunités nouvelles en regard des difficultés d'insertion dans l'emploi et de la nécessaire fluidité des parcours de qualification. Ils pourront notamment servir d'appui lors des forums ou salons de l'orientation et des métiers qui sont fréquentés par les jeunes et leurs familles.

5) Assurer un suivi de proximité du déploiement opérationnel de cette décision

Compte tenu de l'enjeu global de développement de l'apprentissage posé dans le cadre de la plateforme Etat-Régions signée le 30 mars 2016, cette mesure d'ouverture des titres professionnels à la voie de l'apprentissage fait l'objet d'un suivi national. A cette fin, la base Ari@ne (pour l'enregistrement des contrats d'apprentissage) permettra le suivi des contrats enregistrés par les chambres consulaires via la codification du titre professionnel visé par le contrat. Au-delà, cette décision doit faire l'objet d'un suivi opérationnel à deux niveaux :

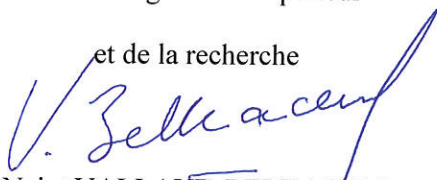
- o au niveau régional, dans le cadre des CREFOP ;
- o au niveau national, par la remontée régulière d'informations sur le déploiement ou les difficultés de mise en œuvre à adresser à délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

Nous comptons sur votre engagement et votre capacité de conviction et d'entraînement.

Fait le **27 MAI 2016**

La ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur

et de la recherche


Najat VALLAUD-BELKACEM

La ministre du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle

et du dialogue social


Myriam EL KHOMRI

La secrétaire d'Etat chargée
de la formation professionnelle
et de l'apprentissage



Clotilde VALTER

**Annexe 1 : Liste des titres professionnels identifiés par les branches professionnelles
comme pertinents pour un accès par l'apprentissage**

Secteur d'activité	Intitulé du titre professionnel	Niv.	Branches intéressées (CPNE)
Agriculture	Ouvrier de production horticole, ornementale	V	Fédération françaises des Artisans fleuristes
Bâtiment/TP	Agent de maintenance en chauffage	V	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Agent de maintenance et d'exploitation en conditionnement d'air	V	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Assistant(e) chef de chantier gros œuvre	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment	III	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Chef de chantier gros œuvre	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Chef d'équipe aménagement-finitions	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Chef d'équipe gros œuvre	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Coffreur bancheur, option bâtiment	V	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Conducteur de travaux aménagement finitions	III	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Conducteur de travaux du bâtiment	III	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Couvreur-zingueur	V	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Façadier-peintre	V	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Installateur en thermique et sanitaire	✓	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Maçon	V	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Maçon du bâti ancien	V	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Plaquiste	V	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Solier moquettiste	V	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Technicien de maintenance d'équipements de chauffage, de climatisation et d'énergies renouvelables	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Technicien de maintenance des équipements thermiques	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Technicien de réseaux câblés de communications	IV	CPNE du travail temporaire
Bâtiment/TP	Technicien d'équipement en électricité	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics

Secteur d'activité	Intitulé du titre professionnel	Niv.	Branches intéressées (CPNE)
Bâtiment/TP	Technicien en électricité et automatismes du bâtiment	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Technicien supérieur d'études en construction métallique	III	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Technicien supérieur d'études en génie climatique	III	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Bâtiment/TP	Technicien(ne) mètreur en réhabilitation de l'habitat	IV	CPNE du bâtiment et des travaux publics
Industrie	Opérateur(trice) composites hautes performances	V	CPNE Plasturgie CPNE de la métallurgie
Industrie	Technicien(ne) des matériaux composites	IV	CPNE Plasturgie CPNE de la métallurgie
Industrie	Technicien(ne) supérieur(e) méthodes produit process	III	CPNE du travail temporaire CPNE de la métallurgie
Industrie	Chaudronnier(ère)	IV	CPNE de la métallurgie
Industrie	Chaudronnier(ère) aéronautique	V	CPNE de la métallurgie
Industrie	Conducteur (trice) de machines de plasturgie	V	CPNE Plasturgie
Industrie	Electromécanicien(ne) de maintenance industrielle	V	CPNE de la métallurgie
Industrie	Fraiseur (se) sur machines conventionnelles et à commande numérique	V	CPNE de la métallurgie
Industrie	Monteur (se) de structures aéronautiques métalliques et composites	V	CPNE de la métallurgie
Industrie	Opérateur (trice) régleur (se) d'usinage en commande numérique	V	CPNE de la métallurgie
Industrie	Piqueur (se) en maroquinerie	V	CPNE Maroquinerie
Industrie	Préparateur (trice) monteur (se) en maroquinerie	V	CPNE Maroquinerie
Industrie	Sellier harnacheur	V	CPNE Maroquinerie
Industrie	Sellier(ère) garnisseur (se)	V	CPNE Maroquinerie
Industrie	Soudeur (se)	V	CPNE de la métallurgie
Industrie	Stratifieur (se) multiprocédés en matériaux composites	V	CPNE Plasturgie
Industrie	Technicien(ne) de maintenance industrielle	IV	CPNE de la métallurgie

Secteur d'activité	Intitulé du titre professionnel	Niv.	Branches intéressées (CPNE)
Industrie	Technicien(ne) d'études en chaudronnerie et tuyauterie industrielle	IV	CPNE de la métallurgie
Industrie	Technicien(ne) d'usinage en commande numérique	IV	CPNE de la métallurgie
Industrie	Technicien(ne) supérieur(e) de maintenance industrielle	III	CPNE de la métallurgie
Industrie	Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	III	CPNE de la métallurgie
Industrie	Tourneur (se) sur machines conventionnelles et à commande numérique	V	CPNE de la métallurgie
Industrie	Tuyauteur industriel	V	CPNE de la métallurgie
Services	Conseiller(ère) en insertion professionnelle	III	CPNE du travail temporaire Commission paritaire de l'emploi et de la formation
Services	Encadrant(e) technique d'insertion	IV	CPNE du travail temporaire Commission paritaire de l'emploi et de la formation
Services	Formateur (trice) professionnel(le) d'adultes	III	CPNE du travail temporaire Commission paritaire de l'emploi et de la formation
Services	Secrétaire comptable	IV	CPNE du travail temporaire Commission paritaire de l'emploi et de la formation
Services	Vendeur (se) conseil en magasin	IV	CPNE Bricolage CPNE Négoces du Bois et matériaux de construction
Services	Agent(e) de propreté et d'hygiène	V	CPEFP Manutention et nettoyage sur les aéroports
Services	Assistant(e) commercial(e)	III	CPNE du travail temporaire
Services	Assistant(e) de direction	III	CPNE du travail temporaire
Services	Assistant(e) ressources humaines	III	CPNE du travail temporaire
Services	Cariste d'entrepôt	V	CPNE Manutention ferroviaire
Services	Comptable gestionnaire	III	CPNE du travail temporaire
Services	Conseiller(ère) et assistant(e) en technologies de l'information et de la communication	IV	CPNE du travail temporaire
Services	Employé(e) administratif(ve) et d'accueil	V	CPNE du travail temporaire
Services	Employé(e) commercial(e) en magasin	V	CPNE Bricolage
Services	Gestionnaire de paie	III	CPNE du travail temporaire
Services	Infographiste metteur en page	IV	CPNE du travail temporaire
Services	Manager d'univers marchand	III	CPNE Bricolage
Services	Monteur (se) graphiste vidéo	III	CPNEFP Audiovisuel

Secteur d'activité	Intitulé du titre professionnel	Niv.	Branches intéressées (CPNE)
Services	Ouvrier du paysage	V	Fédération françaises des Artisans fleuristes
Services	Responsable de rayon	IV	CPNE Bricolage
Services	Secrétaire assistant(e)	IV	CPNE du travail temporaire
Services	Secrétaire assistant(e) immobilier	IV	CPNE du travail temporaire
Services	Technicien(ne) d'assistance en informatique	IV	CPNE du travail temporaire
Services	Technicien(ne) d'exploitation en transports terrestres de marchandises	IV	CPNEFP Manutention ferroviaire
Services	Technicien(ne) en logistique d'entreposage	IV	CPNE Bricolage
Services	Technicien(ne) image, son et appareils multimédia	IV	CPNE du travail temporaire
Services	Technicien(ne) médiation services	IV	CPNE du travail temporaire
Services	Technicien(ne) réseaux et télécommunications d'entreprise	IV	CPNE du travail temporaire
Services	Technicien(ne) supérieur(e) en réseaux informatiques et télécommunications	III	CPNE du travail temporaire
Services	Technicien(ne) supérieur(e) gestionnaire exploitant(e) de ressources informatiques	III	CPNE du travail temporaire

**Annexe 2 : Liste des titres professionnels
actuellement dispensés par la voie de l'apprentissage**

Intitulé du Titre professionnel	Niv.	Région	CFA
Accompagnateur(trice) de tourisme	IV	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	INFA CFA métiers du tourisme Montpellier
Accompagnateur(trice) de tourisme	IV	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	INFA CFA métiers du tourisme Narbonne
Agent d'accueil touristique	V	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	INFA CFA métiers du tourisme Narbonne
Agent(e) de médiation, information, serv.	V	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC association
Agent(e) de montage et de câblage en électronique	V	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC association
Agent(e) de propreté et d'hygiène	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA régional des MFR Rhône-Alpes
Agent(e) de restauration	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA Espace formation des métiers de l'artisanat
Agent(e) de restauration	V	Île-de-France	CFA de la Faculté des métiers de l'Essonne
Agent(e) d'hôtellerie	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA Institut des métiers et techniques Grenoble
Agent(e) technique prothésiste et orthésiste	V	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC association
Animateur(trice) d'Activités Touristiques et de Loisirs	IV	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA des métiers du sport et de l'animation en Auvergne
Assistant(e) de vie aux familles	V	Réunion	AFPAR-CFA Saint-Denis
Assistant(e) de vie aux familles	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA Institut des métiers et techniques Grenoble
Assistant(e) de vie aux familles	V	Nord Pas-de-Calais Picardie	CFA CMAR-URMA Le Virolois Tourcoing
Auxiliaire en prothèse dentaire	V	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC association
Charpentier bois	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment - CFA régional FCMB
Comptable assistant(e)	IV	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.	CFA régional de l'AFPA Aquitaine
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules	V	Normandie	CFA Promotrans Saint Etienne du Rouvray
Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	V	Île-de-France	CFA Promotrans Île de France
Conducteur livreur véhicule utilitaire léger	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA TLV APALT- Floirac et Bayonne

Intitulé du Titre professionnel	Niv.	Région	CFA
Conseiller(ère) en séjours et voyages	IV	Île-de-France	CFA de l'Institut National de Formation et d'application
Conseiller(ère) en séjours et voyages	IV	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA SAT-INFA- Grandignan
Conseiller(ère) en séjours et voyages	IV	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	INFA CFA métiers du tourisme Narbonne
Couvreur-zingueur	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment - CFA régional FCMB
Cuisinier(ère)	V	Réunion	AFPAR-CFA Saint -ANDRE
Cuisinier(ère)	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA institut consulaire de formation par alternance- Bordeaux
Electricien de maintenance des syst auto	V	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC association
Employé(e) administratif(ve) et d'accueil	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA régional de l'AFPA Aquitaine
Fraiseur sur machines conventionnelles et à commande numérique	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA de l'IFAI Rhône-Alpes
Gestionnaire de paie	III	Centre Val-de-Loire	CFSA AFTEC
Gestionnaire de paie	III	Île-de-France	CFA CCIV ESSYM
Gestionnaire de paie	III	Île-de-France	CFA de la Faculté des métiers de l'Essonne
Gestionnaire de paie	III	Nord Pas-de-Calais Picardie	CFA régional Saint-Louis+ UFA Jeanne d'Arc
Gestionnaire de paie	III	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA régional de l'AFPA Aquitaine
Gestionnaire de paie	III	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA Education Nationale
Gestionnaire de paie	III	Bourgogne Franche-Comté	CFA -UFA Greta
Infographiste en multimédia	III	Île-de-France	CFA de l'Institut National de Formation et d'application
Infographiste en multimédia	III	Réunion	AFPAR-CFA Saint-Denis
Infographiste en multimédia	III	Nord Pas-de-Calais Picardie	CFA ADEFA-AMIGRAF
Installateur de réseaux câblés de communication/IRCC	V	Réunion	AFPAR-CFA Saint -ANDRE
IRCC	V	Réunion	CM-CFA-URMA du Port
IRCC	V	Corse	Centre de formation des métiers de Corse du Sud
IRCC	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA Ducretet Rhône-Alpes
IRCC	V	Auvergne-Rhône-Alpes	Institut de formation professionnelle et permanente (IFPP15)
IRCC	V	Nord Pas-de-Calais Picardie	CFA ADEFA-ACTIF Valenciennes

Intitulé du Titre professionnel	Niv.	Région	CFA
Installateur en thermique et sanitaire	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA du Bâtiment et des travaux publics Philibert de l'Orme
Maçon	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment - CFA régional FCMB
Maçon du bâti ancien	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment - CFA régional FCMB
Menuisier de fabrication bâtiment ameublement	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment - CFA régional FCMB
Monteur de réseaux électriques aéro-souterrains	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA régional de l'AFPA Aquitaine
Peintre en bâtiment	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment - CFA régional FCMB
Peintre en bâtiment	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA du Bâtiment et des travaux publics Philibert de l'Orme
Peintre en décors	V	Île-de-France	CFA de l'Institut National de Formation et d'application
Peintre en décors	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA du Bâtiment et des travaux publics Philibert de l'Orme
Réceptionniste en hôtellerie	IV	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC association
Responsable de rayon	IV	Bretagne	ISFFEL de Saint Pol de Léon
Responsable d'établissement touristique	III	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	AFPA/Sup de Co Montpellier Béziers
Secrétaire assistant(e)	IV	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC Association
Secrétaire assistant(e) médico-social(e)	IV	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC Association
Secrétaire comptable	IV	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC Association
Secrétaire comptable	IV	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA régional de l'AFPA Aquitaine
Serveur(se) en restauration	V	Réunion	AFPAR-CFA Saint -ANDRE
Serveur(se) en restauration	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA institut consulaire de formation par alternance- Bordeaux
Serveur(se) en restauration	V	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA de la CABAB- Bayonne
Stratifieur(se) multiprocédés en matériaux composites	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA de l'IFAI Rhône-Alpes
Technicien de Contrôle Non Destructif	IV	Nord Pas-de-Calais Picardie	AFPA

Intitulé du Titre professionnel	Niv.	Région	CFA
Technicien de réseaux câblés de communications	IV	Île-de-France	CFA Eugène-Ducretet
Technicien de réseaux câblés de communications	IV	Nord Pas-de-Calais Picardie	CFA ADEFA-ACTIF Valenciennes
Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet	IV	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA régional de l'AFPA Aquitaine
Technicien d'études du bâtiment en économie de la construction	IV	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA régional de l'AFPA Aquitaine
Technicien d'études du bâtiment en économie de la construction	IV	Nord Pas-de-Calais Picardie	BTP CFA le Belloy Saint Omer 60
Technicien d'études du bâtiment en études de prix	IV	Nord Pas de Calais/ Picardie	BTP CFA le Belloy Saint Omer 60
Technicien supérieur de maintenance et d'exploitation en climatique	III	Île-de-France	CFA FNAS-FEDENE-SNEFCCA
Technicien(ne) d'assistance en informatique	IV	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA régional de l'AFPA Aquitaine
Technicien(ne) de maintenance en multimédia et électrodomestique	IV	Nord Pas-de-Calais Picardie	CFA ADEFA-ACTIF Valenciennes
Technicien(ne) de traitement des eaux	IV	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA Interfiro Alternatives
Technicien(ne) supérieur(e) de support en informatique	III	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC association
Technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises/TSTTM	III	Île-de-France	CFA des métiers du Transport et de la logistique Tremblay sur Mauldre
TSTTM	III	Île-de-France	CFA des métiers du Transport et de la logistique Tremblay sur Mauldre
TSTTM	III	Réunion	CCIR-CFA-Campus Pro Saint-Pierre
TSTTM	III	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA du transport et de la logistique
TSTTM	III	Nord Pas-de-Calais Picardie	CFA Métiers du transport et de la logistique Wasquehal
TSTTM	III	Guyane	CFA de la CCI Guyane
TSTTM	III	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA AFTRAL-ISTELI-Artigues (33)
TSTTM	III	Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	CFA AFTRAL, site de Nancy
TSMEL/TSMEL	III	Île-de-France	CFA des métiers du Transport et de la logistique Tremblay sur Mauldre
TSMEL	III	Île-de-France	CFA des métiers de la logistique et des Transports

Intitulé du Titre professionnel	Niv.	Région	CFA
TSMEL	III	Réunion	CCIR-CFA-Campus Pro Saint-Pierre
TSMEL	III	Nord Pas-de-Calais Picardie	CFA Métiers du transport et de la logistique Wasquehal
TSMEL	III	Nord Pas-de-Calais Picardie	CFA Métiers du transport et de la logistique Anzin saint Aubin
TSMEL	III	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	AFTRAL Pérols
TSMEL	III	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA AFTRAL-ISTELI-Artigues (33)
TSMEL	III	Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	CFA AFTRAL Bischeim
TSMEL	III	Pays de la Loire	CFA CCI Maine et Loire Saumur
TSMEL	III	Pays de la Loire	AFTRAL CFATL Sainte Luce sur Loire
TSMEL	III	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA du transport et de la logistique
TSMEL	III	Normandie	CFATL AFTRAL Caen
TSMEL	III	Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	CFA AFTRAL, site de Metz
Tourneur sur machines conventionnelles et à commande numérique	V	Auvergne-Rhône-Alpes	CFA de l'IFAI Rhône-Alpes
Vendeur(se) conseil en magasin	IV	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA Cité de la formation - Marmande
Vendeur(se) conseil en magasin	IV	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	CFA de la CABAB- Bayonne
Vendeur(se) conseil en magasin	IV	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	CRIC association